SAINT-VALLIER
CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

A Saint-Vallier, le 14 Septembre 2026,

Mesdames, Messieurs,
les membres du Conseil d'administration du CCAS
26240 Saint-Vallier

Objet : convocation pour le Conseil d'Administration du CCAS

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons au Conseil d'Administration du CCAS qui aura lieu le :

Mardi 6 octobre 2026
à 18h
en Salle du Conseil

Nous vous remercions Madame, Monsieur de bien vouloir participer à ce Conseil d'Administration et vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Merve GÜL,
Adjointe aux Solidarités

MAIRIE de ST VALLIER 26240 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 Mai 2026
- Règlement des encombrants
- Programme Anim'seniors 2nd Semestre
- Octobre Rose, Movember
- Collecte Alimentaire du 6 et 7 novembre 2026
- Colis ou repas de Noël
- Questions diverses

COMMISSION CCAS DU 6 Octobre 2026

NOTE DE SYNTHESE

1. **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 Mai 2026**

Il convient de valider le PV du précédent CA CCAS.

2. **Adoption du Règlement des encombrants**

Afin de préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement de la collecte des encombrants, il est proposé d'adopter le règlement des encombrants.

3. **Préparation de la collecte alimentaire**

La collecte nationale de la Banque Alimentaire aura lieu vendredi 6 et samedi 7 novembre 2026 au sein d'Intermarché et Netto à Saint-Vallier. Nous lançons un appel aux bénévoles.

4. **Colis ou repas de Noël**

Le CCAS organise le « Noël des seniors » jeudi 17 décembre à la salle Désiré Valette. Lors de cette journée, le groupe « les Ardéchois » fera une animation. Une distribution des colis aura lieu et s'adressera aux personnes de plus de 70 ans vivant à leur domicile et qui ne participeront pas au repas le même jour. Des colis de Noël seront également distribués aux maisons de retraite de la commune.

5. **Informations générales en lien avec le CCAS**

- Retour sur les actions en direction des seniors : plan canicule, journée SOLIHA ainsi que les animations portées par l'Espace Communal des Solidarités.
- Octobre rose, Movember

6. **Questions diverses**

SAINT-VALLIER CCAS Centre Communal d'Action Sociale

CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS DU 6 OCTOBRE 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Date	Numéro de délibération	Intitulé	Délibéré
06/10/2026	2026_10_06_01	*Approbation du Procès-Verbal du CA CCAS du 20/05/2026*	Approuvée
06/10/2026	2026_10_06_02	*Demande aide financière pour Mme H.*	Approuvée
06/10/2026	2026_10_06_03	*Demande aide financière pour Monsieur B.*	Approuvée

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 026-262610058-20261006-26100601-DE

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE- Séance du 6 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 octobre à dix-huit heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de SAINT-VALLIER, sous la présidence de Madame Merve GÜL, Vice-Présidente du CCAS, dûment convoqués le 14 septembre 2026.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11
Présents **(7)** : Merve GÜL, Nathalie DURAND, Thérèse BRUCHON, Nora AZZOUZ, Brigitte BRUCHARD, Ghislaine FRANÇON, Michel DESCORMES
Absents excusés (4) : Frédérique SAPET , Mehdi EL-BAH, Véronique GINTRAND, Christiane BAYLE
Le secrétariat a été assuré par : Nora AZZOUZ
Pouvoirs : Mehdi EL-BAH a donné pouvoir à Merve GÜL, Véronique GINTRAND a donné pouvoir à Nora AZZOUZ.
Nombre de voix : 9

Délibération N°2026_10_06_01
OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 mai 2026
Nomenclature : 5.2 Fonctionnement des Assemblées

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 20 mai 2026,

Après en avoir délibéré,

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 20 mai 2026 ;
- **AUTORISE** Madame AZZOUZ Nora, secrétaire désignée de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 6 octobre 2026, à signer ledit procès-verbal.

Pour extrait certifié conforme,
Merve GÜL,
Vice- Présidente

Les dispositions de la présente délibération peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la Commune.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE- Séance du 6 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 octobre à dix-huit heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de SAINT-VALLIER, sous la présidence de Madame Merve GÜL, Vice-Présidente du CCAS, dûment convoqués le 14 septembre 2026.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11
Présents **(7)** : Merve GÜL, Nathalie DURAND, Thérèse BRUCHON, Nora AZZOUZ, Brigitte BRUCHARD, Ghislaine FRANÇON, Michel DESCORMES
Absents excusés (4) : Frédérique SAPET, Mehdi EL-BAH, Véronique GINTRAND, Christiane BAYLE
Le secrétariat a été assuré par : Nora AZZOUZ
Pouvoirs : Mehdi EL-BAH a donné pouvoir à Merve GÜL, Véronique GINTRAND a donné pouvoir à Nora AZZOUZ.
Nombre de voix : 9

Délibération N°2026_10_06_02
OBJET : AIDE FINANCIERE POUR MADAME H[redacted] N[redacted] :

Nomenclature : 8.2-aide sociale

Madame GÜL Merve présente à l'ensemble du Conseil d'Administration, le dossier de Madame H[redacted] N[redacted] Sur proposition de Madame GÜL, vice-Présidente du CCAS et après avoir délibéré,

Pour : 9 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ACCORDE** une aide de 500 € afin de soutenir Madame dans le règlement de ses heures de conduite.

Cette aide financière sera versée directement à l'auto-école.

Pour extrait certifié conforme,
Merve GÜL,
Vice- Présidente

MAIRIE de ST VALLIER 26240 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les dispositions de la présente délibération peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la Commune.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE- Séance du 6 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 octobre à dix-huit heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de SAINT-VALLIER, sous la présidence de Madame Merve GÜL, Vice-Présidente du CCAS, dûment convoqués le 14 septembre 2026.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11
Présents **(7)** : Merve GÜL, Nathalie DURAND, Thérèse BRUCHON, Nora AZZOUZ, Brigitte BRUCHARD, Ghislaine FRANÇON, Michel DESCORMES
Absents excusés (4) : Frédérique SAPET , Mehdi EL-BAH, Véronique GINTRAND, Christiane BAYLE
Le secrétariat a été assuré par : Nora AZZOUZ
Pouvoirs : Mehdi EL-BAH a donné pouvoir à Merve GÜL, Véronique GINTRAND a donné pouvoir à Nora AZZOUZ.
Nombre de voix : 9

Délibération N°2026_10_06_03
OBJET : AIDE FINANCIERE POUR MONSIEUR B[redacted] L[redacted] :

Nomenclature : 8.2-aide sociale

Madame GÜL Merve présente à l'ensemble du Conseil d'Administration, le dossier de Monsieur B[redacted] Ludovic. Sur proposition de Madame GÜL, vice-Présidente du CCAS et après avoir délibéré,

Pour : 9 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ACCORDE** une aide de 484 € afin de soutenir Monsieur dans le règlement de travaux de déblaiement de son appartement.

Cette aide financière sera versée directement à l'entreprise AVIPUR DAUPHINE.

Pour extrait certifié conforme,
Merve GÜL,
Vice- Présidente

Les dispositions de la présente délibération peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la Commune.